

MAIRIE DE MAZELEY

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23/5 /2019 à 20 h 30****ORDRE DU JOUR :****DELIBERATIONS :**

- Vote des travaux de voirie 2019, demande de subventions pour Chemin de Poulemont, Chemin du haut de la Vigne,
- Devis de réparation de l'orgue de l'église,
- Participation au monument de l'Abbé Lamboley au cimetière de Gigney,
- Rapport assainissement 2017,
- Mise en non-valeur,
- Changement de locataire, demande de caution solidaire pour les appartements en location,
- Embauche d'un contrat d'accompagnement à l'emploi,
- Forêt : devis pour la parcelle 24. (Demande d'ajout à l'ordre du jour initial).

DISCUSSIONS :

- Travaux sur la RD36,
- Mise en sécurité de la D6, coté Dompaire,
- Prêt radar pédagogique,

INFORMATIONS :

- Démission de Mr THIEBAUT Sylvain,
- Demande de mise en disponibilité de Mme GEORGES Karine,
- Droit de préemption,
- Dossiers d'urbanisme, déclaration préalable, permis de démolir,
- Refus d'un permis de construire,

PRESENTS : F. VIAL, M. LAINE, V. L'HUILLIER, P. DUGRAVOT, S. RULLIER, D. FIMBRY.

ABSENT.EXCUSE.

D.OGUNGBEMI.

Secrétaire de séance : Sylvie Prétot

DELIBERATIONS :**TRAVAUX DE VOIRIE 2019 :**

MONTANT DES TRAVAUX DE VOIRIE CHEMIN DE POULEMONT : **16 337.50 € HT**

MONTANT DES TRAVAUX DE VOIRIE CHEMIN DU HAUT DE LA VIGNE : **3 520.00 € HT**

MONTANT DES TRAVAUX DE VOIRIE DU CHEMIN DES ETANGS : **33 330.00 € HT.**

Le conseil municipal DECIDE par 5 voix POUR et 1 ABSTENTION de faire ces travaux par la société COLAS,

Une aide financière sera demandée au Conseil Département des Vosges ainsi qu'à la communauté d'agglomération d'EPINAL (Fonds de concours)

DEVIS DE REPARATION DE L'ORGUE DE L'EGLISE :

L'orgue de l'église Saint Nicolas à MAZELEY a besoin de réparations, un devis d'un montant de 6 217.20 € TTC a été demandé à la Manufacture d'orgues Jean-Christian GUERRIER.

Le conseil municipal à l'unanimité décide de réparer cet orgue et par 5 voix POUR et 1 abstention, il a été décidé de faire un entretien régulier au prix de 456.00 € TTC.

PARTICIPATION AU MONUMENT DE L'ABBE LAMBOLEY AU CIMETIERE DE GIGNEY :

L'abbé LAMBOLEY a œuvré pour la paroisse, et dans ce sens, le Conseil Municipal DECIDE par 5 voix et 1 abstention de participer à la hauteur de 350 € à verser au CSGBI.Gigney-Fomerey.

RAPPORT D'ASSAINISSEMENT ANNEE 2017 :

A l'unanimité, le Conseil Municipal DECIDE d'approuver le rapport d'assainissement 2017.

MISE EN NON-VALEUR :

Un Conseiller Municipal n'a pas participé au vote concernant ce dossier,

Par 2 ABSTENTIONS et 3 Voix CONTRE Le Conseil Municipal DECIDE de ne pas prendre cette délibération concernant la mise en non-valeur.

Il décide donc d'autoriser la Trésorerie de Thaon les Vosges à poursuivre les impayés.

CHANGEMENT DE LOCATAIRE ET DEMANDE DE CAUTION SOLIDAIRE :

A l'unanimité le Conseil Municipal DECIDE de demander une caution solidaire à chaque nouveau locataire. Par la même, le conseil municipal demande à Monsieur Le Maire ou son représentant de contacter une agence immobilière afin de s'occuper des locations de la commune.

MISE EN DISPONIBILITE D'UN AGENT ET EMBAUCHE D'UN CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT :

L'agent Karine GEORGES a demandé une mise en disponibilité d'1 an, de ce fait il était question d'embaucher un contrat d'accompagnement à l'emploi, appelé aujourd'hui Parcours Emploi Compétence.

Après discussion, avec Mr le Maire, la disponibilité de Karine est acté au 31 août 2019 afin d'assumer sa responsabilité pour le fleurissement cet été.

Après discussion, le Conseil Municipal DECIDE par 6 voix POUR d'embaucher un P.E.C.à compter du 1^{er} septembre 2019.

TRAVAUX DEVIS POUR LA PARCELLE 24 :

Le conseil municipal à l'unanimité DECIDE de fournir les plants de peuplier ramenant ainsi le devis ONF à 13 200 €. Les travaux devraient commencer au mieux mis octobre. Et se terminer en Février 2020

DISCUSSIONS :

TRAVAUX SUR LA RD 36, à compter du 7 juin 2019, Le Conseil Départemental des Vosges re-fait l'enrobé ; il enlève les pavés qui sont situés à l'entrée du village et devant l'église.

MISE EN SECURITE DE LA RD 6 COTE DOMPAIRE :

Afin de sécuriser la traversée du village, un radar pédagogique a été installé Rue de Dompaire, pour un mois ceci afin de tenter de faire ralentir les véhicules. Il sera ensuite apposé côté Nomexy également pour un mois.

Les élus discutent de la possibilité de faire un trottoir Rue de Dompaire, un devis sera demandé à l'entreprise COLAS de CAPAVENIR VOSGES. Mr le maire en est chargé.

INFORMATIONS :

Un Conseiller Municipal a donné sa démission, il s'agit de Mr THIEBAUT Sylvain pour raison strictement personnelle. Donc acte.

La gestion des Etangs sera assurée par une nouvelle équipe. Bureau a reformé lors d'une AGE dont la date va être fixée le plus tôt possible.

Le Conseil Municipal DECIDE de pas préempter la vente de deux maisons, situées 7 Grande Rue et 36 rue de Darnieulles.

DOSSIERS D'URBANISMES :

Il n'est pas fait opposition à deux déclarations préalables concernant des ouvertures de fenêtres et un abri de jardin,

Il n'est pas fait opposition à un permis de démolir concernant un poulailler,

Un permis de construire a été refusé par la Communauté d'agglomération d'EPINAL au Grand Pâquis, de ce fait le compromis de vente est donc annulé. De nouveaux acheteurs se sont présentés. A suivre.

La Séance du Conseil Municipal a été levée à 23h15._